



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS
---	---

DECISION N°96/2023
PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°2020/15 en date du 24 mai 2020, alinéa 4, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de la société SOCOTEC CONSTRUCTION – Bât H – Parc activités Aérodrome Ouest – 59328 VALENCIENNES,

DECIDE :

Article 1 : de signer un contrat pour les missions de contrôle technique L, LE et SEI avec la société SOCOTEC Construction à Valenciennes, dans le cadre de la mise en place d'une étanchéité à l'ESCALE, moyennant un coût de prestation de 1 170 € HT.

Article 2 : de procéder ultérieurement, à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.

Article 3 : d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et des décisions, de la porter à la connaissance du Conseil Municipal, dans le cadre des communications du maire et de la publier sur le site internet de la commune.

Article 4: Ampliation en sera :

- Adressée au Receveur Municipal
- Notifiée à la société SOCOTEC Construction

LIBERCOURT, le 16 octobre 2023

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

Signé électroniquement

Monsieur le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « [Telerecours citoyen](http://www.telerecours.fr) » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20231016-D-96-2023-AU
Date de télétransmission : 16/10/2023
Date de réception préfecture : 16/10/2023